

Le sermon d'ouverture roula en général sur les avantages de la retraite, sur la manière d'en profiter et sur le danger de l'abus des grâces.

Les onze jours suivans, Monseigneur prêcha deux fois par jour sur les grandes vérités de la religion : la fin de l'homme, la mort, le jugement, l'enfer, la miséricorde, la confession, l'eucharistie, les Lieux Saints, la tempérance et le purgatoire ; il donna aux personnes du sexe les règles d'une vie chrétienne et leur apprit la manière de former leurs enfans à la pratique de la vertu ; il fit le renouvellement des promesses du baptême, la bénédiction des enfans, la consécration à Jésus et à Marie. Ces sermons et ces cérémonies étaient précédés et suivis du chant de cantiques adaptés à la circonstance. Deux chœurs, composés l'un de gentils hommes, l'autre de dames et demoiselles de la ville, chantaient alternativement le matin et le soir avec une grâce et une harmonie qui faisaient honneur à leur talent, à leur bon goût et à l'organiste qui les avait exercés, et qui les accompagnait avec l'orgue.

Le Prédicateur parlait pendant environ une heure et demie ; mais une fois, emporté par son zèle, il parla plus de deux heures et ses auditeurs ne se lassaient point de l'écouter. Outre les sermons de la retraite, il prêcha quatre fois chez les Dames Ursulines et une fois pour les ouvriers des forges St. Maurice auxquels l'honorable M. Bell avait donné la liberté de s'absenter à cet effet. Ces discours furent pour la plupart des chefs-d'œuvre, où tous les genres d'éloquence réunis opéraient sur les auditeurs des effets étonnans. Que de larmes versées sur les égaremens et le retour de l'Enfant Prodigue, dans le sermon de la miséricorde ! les auditeurs, s'identifiant avec cet infortuné, se reprochaient leur ingratitude envers Dieu et lamentaient les miséricordes infinies du Seigneur à leur égard. Quelle frayeur peinte sur tous les visages et quel morne silence régnait dans son nombreux auditoire, lorsque le Prédicateur déroula le tableau des crimes commis et celui des grâces perdues, qui devaient faire le sujet de la condamnation du pécheur au grand jour du jugement ? Quel saisissement, quelle horreur occasionna la peinture si vive et si forte de l'Enfer et de la rage du damné qui se jetant sur son complice, l'accablait d'injures, d'outrages et de mauvais traitemens, en lui criant : *rends-moi mon éternité*. Ce mot éternité si sonore dans la brèche de l'Évêque de Nancy s'est imprimé au fond du cœur des justes, comme des pécheurs et y a laissé une crainte salutaire pour les uns et pour les autres. Quel cœur assez dur aurait pu n'être pas sensible aux gémissemens d'une multitude